27. Lundi 30 et Mardi 31 Mai 1842. 13me Année.

Journal de La Haye.

LA HAYE, le 30 mai.

Sa Majesté le Roi a quitté, hier à 4 heures de l'après-midi, sa résidence pour se rendre à Soestdyk. S. M. est attendue de retour cette nuit.

L'*Overysselsche Courant* donne maintenant un compte-rendu concernant le voyage de S. M. le roi dans une partie de la province d'Overyssel, en revenant de celle de Drenthe. [illegible] qui suit pour compléter [illegible] rapport.

Le 23 de ce mois, S. M. le roi revint de Coevorden, accompagné du gouverneur de l'Overyssel et du général-major commandant de la province; S. M. ayant traversé le passage dit *Auercaer*, prit par Grambergen, le Hardenberg, Ommen, le Ham, Daarle et Wierden et elle arriva, vers dix heures du soir, à Almelo où elle descendit au château de M. le comte de Rechteren Limpurg. Dans toutes ces localités, il y avait des arcs de triomphe et les maisons étaient pavoisées et élégamment décorées. Des gardes d'honneur, à cheval, de diverses communes accompagnèrent le roi depuis les limites de la province jusqu'au château d'Almelo: toute la route fut une marche triomphale. A Ommen, on détela les chevaux de la voiture royale qui fut traînée, par la foule enthousiasmée, jusqu'à la maison commune où S. M. descendit et daigna accepter quelques rafraîchissemens. A Wierden, la plupart des maisons étaient illuminées et l'entrée de la ville d'Almelo surtout offrait sous ce rapport un brillant spectacle. Les approches du château d'Almelo scintillaient également des feux d'une multitude de lampions disposés pittoresquement dans les allées d'orangers et dans les bosquets. A l'arrivée de S. M. les sons harmonieux d'une excellente musique se firent entendre pendant que l'élite des jeunes beautés d'Almelo jetaient des fleurs sur le passage de S. M. A peine arrivé, le roi donna audience aux autorités, aux fonctionnaires et particuliers qui s'étaient rendus au château en grand nombre. Ensuite, S. M. alla voir, en voiture découverte, les belles illuminations de la ville parmi lesquelles se distinguaient les [illegible] de la Société. De retour au château, S. M. daigna accepter le souper qui lui fut offert par le comte de Rechteren et auquel madame la comtesse eut l'honneur d'assister.

Le 24, de bonne heure, S. M. honora d'une visite la filature de coton à la vapeur de MM. Hofkes et C°. et se rendit, vers huit heures et demie, par Borne et Hengelo, à Enschedé.

A Borne et Hengelo, s'élevaient des arcs de triomphe, les maisons étaient pavoisées et décorées et la foule des habitans fit retentir les airs de ses acclamations, pendant tout le passage de S. M. Des gardes d'honneur de ces deux communes accompagnèrent S. M. et il en fut de même sur une partie de Lonneker qui entrait dans l'itinéraire royal. A Borne, dont la garde d'honneur comptait plus de soixante cavaliers, S. M. s'arrêta un instant dans la maison commune où elle fut complimentée par l'autorité locale, pendant que le corps de musique de cette commune jouait les airs nationaux. A la tête de cette administration locale était le bourgmestre qui compte 54 années de services administratifs.

A la banlieue d'Enschedé se trouvaient une députation de la régence et une garde-d'honneur à cheval, qui conduisirent S. M. à l'Hôtel-de-Ville. Sur les balcons de la Société, on avait placé un orchestre qui exécuta plusieurs brillans morceaux pendant le trajet du roi. La garde communale, rangée en [illegible] devant l'Hôtel-de-Ville, rendit les honneurs militaires à S. M.

» A son arrivée à l'Hôtel-de-Ville, S. M. fut complimentée par la régence et de jeunes dames qui offrirent des bouquets. Après l'audience que S. M. donna immédiatement, elle daigna accepter quelques rafraîchissemens. Ensuite, le roi alla visiter l'église catholique qui se construit actuellement à Enschedé et elle se plut à témoigner sa satisfaction de la belle architecture de ce nouvel édifice. De là, S. M. alla voir le *tellurium lunarium* de M. C. ter Kuile et la filature de coton à la vapeur de la Société d'Enschedé.

» Devant la maison de M. de Maere, à l'entrée et dans l'intérieur de la ville, il y avait des arcs de triomphe très-élégans; les maisons étaient pavoisées et ornées de festons et dans les rues et les places publiques se pressait la foule des habitans qui faisaient retentir l'air de leurs acclamations d'allégresse.

» Après une courte visite dont S. M. honora M. C. de Maere, commandant de la garde d'honneur, le roi, accompagné de cette garde et de celle de Hengelo, se rendit à Delden où l'attendaient également des cavaliers très-bien équipés.

» A Delden, S. M. daigna accepter un splendide déjeûner qui lui fut offert par la régence de la ville et, ensuite, accompagnée de la garde d'honneur, elle se rendit à Goor.

» Aux limites de cette commune se trouvaient les gardes d'honneur de la localité et de Markelo et S. M. fut complimentée par la régence. Le roi, précédé des membres de la régence, traversa en cortége la ville de Goor, qui avait mis ses habits de fête et dont les habitans faisaient éclater le plus vif enthousiasme, pour se rendre à la maison de M. G. C. Arntzenius, où S. M. descendit. Ensuite, S. M. alla visiter la fabrique de calicots de M. Arntzenius et la blanchisserie de M. Ainsworth, établissemens industriels que S. M. examina avec le plus vif intérêt.

» S. M. quitta Goor aux cris mille fois répétés de : *Vive le Roi!* et se rendit par Markelo à Holten d'où une garde-d'honneur se porta à sa rencontre. A Holten, le roi fut complimenté par les membres de l'administration locale et puis traversa la commune, toujours escorté par la garde d'honneur. Sur les confins de Bathmen, S. M. fut complimentée par l'autorité locale et continua son voyage pour Deventer où l'attendait une brillante réception. »

Nous avons rendu compte avant-hier de l'entrée solennelle de S. M. à Deventer, nous ajouterons, d'après la feuille citée ci-dessus, que le dîner offert à S. M. par la ville, fut des plus splendides et que plus de quarante convives eurent l'honneur d'y assister. M. le bourgmestre porta un toast à S. M. qui y répondit de la manière la plus gracieuse en faisant des vœux pour la prospérité de la ville. Ensuite, le roi, adressant la parole au gouverneur de la province, lui exprima toute sa gratitude des marques d'amour et d'attachement qui lui avaient été données par les habitans d'Overyssel et de l'accueil aussi brillant que sincère qui lui avait été fait partout dans cette province. Enfin, l'heure du départ de S. M. approchant, le gouverneur prit la parole et remercia éloquemment S. M. de l'honneur qu'elle avait daigné faire à la province, qu'il recommanda respectueusement à la bienveillance de S. M. Comme nous l'avons dit, avant-hier, S. M. quitta Deventer vers onze heures du soir, pour revenir à La Haye.

Le 26 de ce mois, on a lancé du chantier de l'état à Flessingue la corvette royale *de Helder* et le brick de guerre *de Lynx*.

Nous empruntons au *Handelsblad* la lettre suivante sur l'arrivée dans la mère-patrie de S. Exc. le directeur-général de la marine :

« Helder, le 28 mai.

» Cette après-midi, est arrivée sur notre rade, venant des Indes-Occidentales, la corvette royale *Juno*, commandée par le capitaine-lieutenant Klein et ayant à bord le directeur-général de la marine M. J. C. Rijk et sa famille.

» Les autorités se trouvaient au Nieuwe Diep à l'arrivée de la corvette pour complimenter M. le directeur-général.

» [illegible] »

[illegible] de la régence de La Haye portant que, d'après la proposition de la commission administrative de l'Établissement des Bains de Scheveningue, la saison des bains s'ouvrira le 1er du mois prochain.

Avant-hier, on a lancé du chantier de *Hoop* des constructeurs J. Hoyes et fils, à Amsterdam, la frégate de commerce *Koning Willem II*, du port de 600 lasts, bâtie pour le compte de M. J. P. Jennette Walen. Cette frégate destinée pour la navigation aux Indes-Orientales, sera commandée par le capitaine J. H. Roeraette.

Nous voyons dans l'*Utrechtsche Courant* que S. M. le roi des Français a nommé grand officier de la Légion-d'Honneur, M. le baron G. A. G. P. van der Capellen, ministre d'état, grand-chambellan de S. M. le roi.

Le marquis de Jayet, [illegible] personnes de sa suite, est arrivé en cette résidence [illegible].

Le degré de perfection que la commission royale cherche à donner à l'exécution du bel opéra de Donizetti, *La Favorite*, annoncé pour jeudi, exige un grand nombre de répétitions. La répétition générale de ce soir [illegible]. Tout fait croire que cette pièce aura un grand succès.

A Bruxelles cet opéra continue, depuis long-temps, à attirer la foule.

Le major Bassié vient de recevoir de la part de S. M. le roi des Français la lettre qui suit, accompagnée d'une [illegible] :

Cabinet du Roi.

« Neuilly, 22 mai 1842.

» Monsieur,

» Vous avez fait remettre au roi un exemplaire de la Méthode Mnémonique, dont l'heureuse application a mérité à M. votre fils de si honorables succès. Sa Majesté a agréé l'hommage de ce livre, et pour donner au jeune auteur un témoignage particulier de sa satisfaction, elle m'a chargé de [illegible] que j'ai l'honneur de vous envoyer de sa part.

» Je regrette, monsieur, que quelques circonstances aient apporté à cette réponse un retard involontaire et je vous prie de recevoir l'expression de ma considération très-distinguée.

» Le secrétaire du cabinet,

Signé : [illegible]

A Monsieur le major Bassié, à La Haye.

FEUILLETON.

FORTIFICATION DE PARIS, VUE ET JUGÉE DE BERLIN.

Un journal militaire prussien publié à Berlin contient un article remarquable sur : *la fortification de Paris et sa signification pour le présent et l'avenir.*

Nous pensons que nos lecteurs en liront avec intérêt quelques extraits.

Après avoir exposé quelques pensées générales sur la fortification des capitales, l'auteur que l'on dit être le major Blesson jouissant d'une grande autorité comme écrivain militaire dans toute l'Allemagne, passe à d'autres aperçus et s'exprime ainsi :

« La signification politique est beaucoup plus importante pour l'Europe entière, autant qu'on en peut juger d'après le dire des rhéteurs, parce que dès-lors la situation de la France devient toute autre vis-à-vis des puissances, en ce qu'elle la met à même d'intervenir plus énergiquement, plus vigoureusement dans toutes les questions européennes, et de prendre une attitude digne d'elle; ce qui, traduit en allemand, est l'équivalent de dire qu'elle veut imposer partout sa volonté comme loi. Si c'en là le cas, la chose serait d'une haute importance, et l'Europe aurait le droit d'y mettre opposition. Mais si l'on prend conseil de l'histoire, on voit que la France fut dangereuse pour ses voisins dans un temps où elle n'avait point encore de capitale fortifiée, et qu'ainsi la fortification de la capitale n'est pas nécessaire pour cela. On reconnaît d'ailleurs par les discours mêmes des défenseurs de la loi, que cette force qu'on veut se procurer, doit provenir de ce qu'on sera délivré de la crainte de voir le moindre revers faire tomber la capitale aux mains de l'ennemi. Les remparts donneraient ainsi du courage à la peur! L'expérience vient de [illegible] répondre, et il est permis de croire que ce résultat moral serait [illegible].

» Ce projet doit cependant sembler tout-à-fait incompréhensible, quand on songe que la mesure émane d'un roi qui, dès le premier moment où il prit les rênes du gouvernement, a donné les plus fortes garanties de ses sollicitudes pour le bienfait de la paix. Il paraît avoir reconnu, dans la mesure, le complément indispensable d'un gouvernement constitutionnel et vigoureux, et c'est dans ce sens qu'il faut sans doute considérer la fortification de Paris. Le roi règne et ne gouverne pas : le roi Louis-Philippe n'a jamais contesté ce principe de sa monarchie. Comprend-il peut-être que régner doit avoir une signification différente de celle qu'on lui donne ordinairement dans le langage révolutionnaire? Et cette fortification ne devrait-elle pas conduire à en faciliter l'intelligence?

» . . . . . Depuis long-temps on avait fait la proposition de transférer le siége du gouvernement sur la Loire, à Orléans, par exemple, et là, de fonder une capitale militaire gouvernementale. Mais Louis-Philippe n'osa pas prêter l'oreille à cette proposition, parce que les républicains se seraient aussitôt élevés contre le despotisme militaire, leur expression favorite aujourd'hui pour décrier un gouvernement fort qui les aurait naturellement menacés de porter un coup mortel à leurs machinations anarchiques, et Paris eût été d'accord avec eux. Quand on est en mesure de maintenir l'ordre dans Paris, on est le maître de régner et de gouverner en France; et il n'y a pas loin, de là à la pensée d'emprisonner tellement la capitale elle-même, que tout mouvement lui devienne impossible. Mais il ne fallait pas non plus révéler trop tôt cette pensée aux *chers camarades* (1). On fit donc, sous toutes sortes de prétextes, arriver à la fois de toutes parts des troupes à Paris; on en plaça dans les environs, on en logea partout séparément dans les casernes; on changea souvent les quartiers, de manière que, sans qu'il y parût, la force militaire habituelle fut portée à 50,000 hommes, qui sont suffisans dans tous les cas. »

Suit un examen de la tactique de M. Thiers, pour faire réussir aux Chambres son plan d'embastillement *contre les chers camarades*. Tout cela est fort curieux :

« Pour exciter, dit-il, la nation et l'enflammer d'ardeur belliqueuse, on tira par les cheveux une question pendante avec l'Angleterre et le continent. Le ministre parut identifié à la pensée du roi, la cour s'attela avec lui; toutes ses rodomontades trouvèrent d'autant plus d'écho dans les oppositions de diverses couleurs; les légitimistes eux-mêmes, ordinairement assez clairvoyans, approuvèrent tous ses projets, qu'ils blâment aujourd'hui, que le bandeau est tombé de leurs yeux. Ancône et Anvers n'avaient pas été des insultes; mais qu'un traité soit conclu sans la France, lorsque celle-ci, sous mille prétextes, a refusé d'y adhérer, c'est un *casus belli*. La France doit conserver sa dignité et reprendre la position, que personne ne lui conteste, mais que la presse de M. Thiers proclame qu'elle a perdu; et cela ne peut mieux s'opérer, qu'en construisant, non seulement les forts, mais en même temps l'enceinte continue. Toutefois, pour tenir encore plus la nation dans l'aveuglement, on éloigna davantage les forts, qui avaient été représentés comme pouvant seuls être dangereux pour le repos de la capitale, et il n'est venu à l'esprit de personne de faire remarquer que cet éloignement des forts était amplement compensé par les bastions de l'enceinte, et notamment par les établissemens militaires projetés dans l'intérieur, lesquels seraient beaucoup plus rapprochés de la ville que les forts avant leur éloignement. M. Thiers connaît son public; il voulut donner au roi une garantie de son dévouement; et assuré d'être soutenu, il entreprit l'œuvre sous sa responsabilité, au moyen d'ordonnances royales, sans attendre le vote des Chambres. Aussitôt les travaux furent commencés; mais sur quel point d'abord? Cette circonstance n'est pas du tout indifférente. La liste civile donna le bon exemple; le séjour de prédilection du roi, le parc de Neuilly, vit abattre ses plus beaux arbres pour commencer devant les [illegible] un grand ouvrage à couronne, dont le [illegible] douze [illegible].

» Si on réfléchit maintenant que ce côté de Paris est celui qui serait le moins exposé à une attaque de l'ennemi, parce que là, la Seine le couvre par plusieurs replis, et que personne ne se hasardera légèrement à tenter trois passages de rivière en présence d'une armée dans Paris, il devient évident qu'on a été dirigé par une autre pensée que par celle de la défensive contre un ennemi extérieur. On entreprit en même temps un autre travail, presque adhérent à ce fort déguisé, le long du bois de Boulogne, sur un demi-mille de développement; et pour avoir aussi en quelque sorte égard aux points qui avaient jadis joué un rôle dans les événemens de la guerre, on jalonna en même temps et on disposa tout derrière Clichy, Aubervilliers et Pantin, sur une étendue d'un demi-mille. Mais, d'après toutes les nouvelles, les travaux à l'ouest de la ville sont ceux que l'on pousse avec le plus d'activité.

» Il est ainsi manifeste que par là, Neuilly avant tout, et [illegible] Cloud, seront couverts, ce à quoi contribuera encore [illegible] semblable à une citadelle sur le Mont-Valérien, qui [illegible] tous les points culminans de toute la portion de [illegible] Seine, entre Argenteuil et Sèvres. Il ne peut y [illegible] de plus grand détails pour développer [illegible] tale du système, puisque nous [illegible] l'ensemble de la mesure, qui [illegible]. Le roi Louis-Philippe a fait pour [illegible] importans, il doit par conséquent [illegible] de grands avantages; mais celui que l'on [illegible] que l'on considère [illegible] sous la protection d'une bonne et solide [illegible] hors de Paris et dans les forts, [illegible] facilement au danger sans cesse renaissant des émeutes. Ce but [illegible] atteint, une armée de 60 à 70,000 hommes que l'on a baraquée pour les [illegible] tenue, la pelle à la main et le fusil à proximité, tiendra la capitale dans [illegible] jusqu'à ce que les quartiers bien isolés [illegible].

(1) Ces mots sont en français et soulignés dans l'original.

UN MOT A M. A. DUMAS.

Nous recevons une lettre d'un de nos abonnés d'Amsterdam qui appelle notre attention sur quelques passages tirés d'un ouvrage nouveau, publié à Paris en 1842. Ces passages sont de nature à exciter vivement nos susceptibilités nationales. Nous nous empressons de les reproduire ici et de les faire suivre d'une juste et légitime réfutation.

Dans le second volume des *Excursions sur les bords du Rhin*, par Alexandre Dumas, on lit à la 141e page :

« Il y avait de plus un Hollandais qui, selon l'usage de son »pays, voyageait en tête-à-tête avec sa promise. C'est une excel»lente coutume de la Hollande, et qui rachète bien sa manière »d'accommoder le poisson à l'eau, que cette permission de »voyager ensemble que les fiancés obtiennent de leurs parens. »Comme le voyage est la situation de la vie dans laquelle se dé»veloppent le plus librement les bonnes et les mauvaises habi»tudes, les futurs époux, en remontant seulement le Rhin de »Nymègue à Strasbourg, connaissent leur caractère respectif »comme s'ils avaient déjà vécu dix ans ensemble. S'ils se con»viennent, ils reviennent, se tenant par la main, vers leurs »grands parens qui leur donnent leur bénédiction et les ma»rient. S'ils ne se conviennent pas, ils se quittent, reviennent »chacun sur un bateau séparé et recommencent à voyager, le »promis avec une nouvelle promise, la promise avec un nou»veau promis. Il résulte de cette combinaison qu'il est fort rare »qu'au septième ou au huitième voyage les deux moitiés d'ames »qui se cherchent, selon Platon et M. Dupaty, ne se soient pas »rencontrées. — Une fois mariés les Hollandais ne sortent plus »de chez eux. — A peine celui-là eut-il su qui j'étais, qu'il se »fit un devoir de me présenter à sa promise ; c'était une belle »grosse Hollandaise qui se crut obligée d'avoir l'air de m'avoir »lu. Quant au promis, il me parla de la poésie hollandaise, et »me demanda si je connaissais deux poëtes qu'il me nomma. Je »répondis que je n'avais pas cet honneur. Le promis partit de là »pour me dire qu'ils étaient deux hommes fort au-dessus de La»martine et d'Hugo, et qui seraient connus du monde entier, si »on pouvait prononcer leur nom dans un autre pays qu'en Hol»lande. Je plaignais le sort de ces deux génies méconnus et »voués à l'obscurité par une conspiration de consonnes ; ce qui »me mit au mieux dans l'esprit du promis et de la promise, les»quels me firent toutes leurs offres de service, si l'envie me »prenait jamais d'aller à Lekkerkerk. C'était le nom de leur en»droit. »

Puis, à la 148e page, l'auteur ajoute :

« Les deux sujets du roi de Hollande, le promis et la promise, »dont j'ai parlé plus haut, se firent descendre au village de Ro»landswerth, et, avant que le bateau à vapeur eût tourné la »pointe d'Unkelbach, nous les vîmes paraître, les bras amou»reusement enlacés, au sommet du Rolandseck. »

De pareilles billevesées, échappées de la plume d'un écrivain vulgaire, pourraient peut-être passer inaperçues et mériter à peine une réfutation sérieuse. Mais comment concevoir qu'une des sommités littéraires de l'époque, un écrivain aussi remarquable que M. Alexandre Dumas ait pu ajouter foi à de pareilles niaiseries, à de telles platitudes! Le plaisir de trouver une occasion pour amuser ses lecteurs et de jeter du ridicule sur une nation dont il ignore complètement les mœurs et les usages, l'aurait-il aveuglé à ce point de ne pas voir ce qu'il y avait d'inconvenant dans ses plaisanteries et dans sa manière de présenter les faits? N'en déplaise à M. Alexandre Dumas, si nous osons renverser d'un seul mot tout l'échafaudage de ses railleries, nous prêter la coutume de faire voyager un promis en tête-à-tête avec sa promise est un mensonge gratuit. Une telle coutume, si elle existait chez nous, serait une inconséquence immorale dans nos habitudes de famille, dans nos mœurs si pures et si sévères. Mais l'abus de l'esprit ne porte pas toujours bonheur à l'écrivain, et M. Alexandre Dumas n'aurait pas dû oublier ce précepte d'un de ses maîtres :

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.

L'auteur des *Excursions sur les bords du Rhin*, dans son voyage a été ou la dupe des plaisanteries d'un niais ou le jouet d'un mauvais plaisant qui voulait s'amuser de la crédulité de son auditeur.

Il se peut que l'oreille toute athénienne de M. Alexandre Dumas se soit effarouchée des consonnances un peu trop gutturales de notre idiome national. Sa compassion sur *le sort des deux génies méconnus et voués à l'obscurité par une conspiration de consonnes* est sans doute une fort jolie phrase d'écrivain ; mais la plaisanterie a le défaut de n'être pas neuve ; elle nous a rappelé celle d'un méchant romancier français qui, pour exprimer le nom d'un négociant hollandais, s'amusa à agglomérer vingt-quatre consonnes placées pêle-mêle l'une à côté de l'autre. Toute plaisanterie, pour être bonne, doit avant tout être juste. Aujourd'hui que M. Alexandre Dumas semble être en train d'exploiter toute l'Europe avec son Jemmy Hadin et son chien Milord et d'envoyer aux feuilletons de *La Presse* ses impressions de voyage, nous l'engagerions à venir faire une excursion en Hollande, qui fut de tout temps une terre hospitalière pour les hommes de génie. Il y pourrait mieux étudier nos mœurs, nos usages, nos habitudes, et nous tâcherions alors d'offrir à ses goûts gastronomiques quelque chose de mieux pour *racheter notre manière d'accommoder le poisson à l'eau*. Quant à nos poëtes nationaux *qu'il n'a pas*, dit-il, *l'honneur de connaître*, le pays qui peut présenter à l'admiration de ses yeux les chefs-d'œuvre de Rembrandt, de Paul Potter, de Gérard Dow, de Wouwermans, peut aussi offrir à l'admiration de son esprit, s'ils lui étaient convenablement traduits, quelques sublimes fragmens de poésie. Shakespeare, ce grand poëte des Anglais, dont la langue n'est peut-être pas moins barbare que la nôtre pour les Athéniens de nos jours, fut long-temps pour la France un génie inconnu, incompris. Voltaire fut le premier qui révéla aux Français, encore tout émerveillés des chefs-d'œuvre littéraires du siècle de Louis XIV, les beautés poétiques du grand tragédien anglais. Il avait pris la peine de les étudier dans leur idiome, qu'il apprit à comprendre, afin de mieux apprécier la sublime énergie du poëte, et ce ne fut pas là, il faut en convenir, un de ses moindres titres à la gloire littéraire qu'il s'est acquise. Il nous semble qu'un tel exemple ne serait point à dédaigner pour M. Alexandre Dumas, et qu'il vaudrait mieux qu'il prît la peine d'apprendre notre langue nationale plutôt que de tourner en ridicule ce qu'il ignore et de se livrer à d'injustes préventions. C'est le seul moyen d'arriver à cette réputation d'impartialité que doit ambitionner tout écrivain consciencieux qui se respecte.

Nous avons parlé dans notre numéro du 11 mai, des nouveaux succès qu'a obtenus à Paris, après son retour de Hollande, M. Franco Mendès, violoncelliste *Solo* de S. M. le roi des Pays-Bas. Nous pensons que ceux de nos lecteurs qui s'intéressent avec nous aux progrès de l'art musical parmi nos compatriotes, liront avec plaisir l'article qu'un des meilleurs juges en cette partie vient de publier dans la *Quotidienne* :

M. JACQ. FRANCO MENDÈS.

Le concert donné par monsieur Franco Mendès dans les salons de Pleyel a été une fort belle solennité musicale. Nous pourrions employer ici une formule dont la littérature musicale a singulièrement abusé, et souvent au rebours de la vérité. Cette formule : *Une société nombreuse et brillante s'y trouvait réunie*, est applicable à bon droit au concert de M. Jacq. Franco Mendès. Il y avait en outre un grand nombre d'amateurs éclairés et d'artistes éminens, attirés par l'intérêt qu'offrait le programme et le magnifique talent si généralement reconnu du jeune bénéficiaire.

La Sonate de Mendelssohn (œuvre 45) pour Piano et Violoncelle, exécutée par MM. Hallé et Mendès a fait le plus grand plaisir ; c'est une œuvre d'une beauté sévère et un peu froide. Il ne fallait pas moins que l'exécution si intelligente des deux Virtuoses pour la faire apprécier du public ; l'Andante surtout a été fort goûté, le finale nous a moins plu ; les idées n'en sont pas aussi fraîches et peuvent mériter le reproche de diffusion.

La seconde partie a commencé par un grand *Duo* pour deux Violoncelles de la composition de M. Franco Mendès exécuté par l'auteur et M. Cossmann jeune violoncelliste de beaucoup de mérite. Ce morceau est fort remarquable. Eminemment classique par la coupe et les développemens, les motifs en sont traités avec beaucoup d'habileté, et les formules d'accompagnement sont en même temps neuves et variées. M. Jacq. Franco Mendès par un emploi fréquent de la double corde a su donner à l'harmonie une ampleur et une richesse dont un pareil morceau n'aurait pas paru susceptible. Somme toute, ce morceau fera grand honneur à M. Franco Mendès, et ce n'est pas là seulement notre avis, c'est celui que tous les connaisseurs émettaient autour de nous.

Enfin après un *Duo* du *Maître de Chapelle* chanté par Mad. Sabotier et M. Geraldy et un morceau de Liszt fort bien [illegible] té par M. Hallé, M. Franco Mendès, dont nous venons d'[illegible] le talent dans des œuvres d'une coupe sévère, est venu [illegible] veau recueillir d'unanimes applaudissemens, et nous fai[re ad]mirer les ressources de son exécution si brillante et si inspir[ée].

Il a d'abord exécuté sa belle fantaisie sur *Lucia*, puis l'*Ave Maria* de Schubert, transcrit pour le violoncelle. Dire qu'il a parfaitement compris l'inspiration du maître, c'est lui faire en un seul mot le plus grand éloge. M. Franco Mendès a terminé [le] concert par sa noble et touchante élégie, qui cette année a [eu] tant de succès dans les salons, et par des walses brillantes, au[ssi] de sa composition.

Hélas! une sensation triste est venue se mêler au plaisir [que] nous éprouvions. En voyant paraître le jeune artiste seul de[vant] le public, le souvenir de son frère M. Joseph-Franco Mendès, [qui] l'année dernière, partageait ses succès, s'est présenté doulou[reusement] à notre pensée. Qui aurait pu croire que la mort [devait] séparer deux frères si unis de cœur et d'intelligence, en moissonnant sitôt un jeune talent auquel un si bel avenir était res[ervé]!

Secours aux incendiés de Hambourg.

Le *Journal de St.-Pétersbourg*, du 19 mai, contient ce qui su[it] :

« La nouvelle de cette affreuse catastrophe a causé à St.-Pétersbourg une impression générale et profonde, qui sera parta[gée], nous n'en doutons point, par toutes les populations de ce [vaste] empire ; aussi ne doit-on pas s'étonner d'apprendre qu'il [s'est] formé aussitôt dans cette capitale, avec l'autorisation de [S. M.] l'empereur, un comité central pour recueillir des souscrip[tions] en faveur des victimes de l'incendie de Hambourg. »

A la tête de ce comité se trouvent les négocians Stieglitz et comp., George E. Muller (Junior), W. Brandt, Berthe[au et] comp., Th. Zimmermann, O. Bernfeld et E. Théodore Muller.

On mande de Francfort s/M., le 26 mai : « Le comité du [haut] Sénat de notre ville, établi afin de secourir les incendiés de [Ham]bourg, a donné sous la date d'hier un aperçu des sommes qu'il avait reçues par voie de collecte, de souscriptions, de conce[rts et] de représentation théâtrale pour les incendiés de Hambourg[. La] somme totale montait hier à 87,983 fl. 4 kr. »

La *Gazette Politique de Munich* publie une ordonnance de la ministère bavarois, en date du 17 mai, concernant la fo[rma]tion de comités de secours pour les incendiés de Hambourg. [Cette] pièce est adressée aux gouvernemens des cercles.

On parle beaucoup à Londres de M. Cass dans les salons de la diplomatie. Il existe une version assez accréditée qui consisterait à dire que M. le général Cass n'a pas été rappelé de [Paris] parce que l'on redoute son influence surtout dans les états du Sud et lui-même, par ses notes remises au gouvernement français, a travaillé fortement, à ce qu'on assure, à augmenter ses chances de popularité dans les Etats-Unis. Nous ne faisons que répéter, sous toute garantie, les bruits répandus à Londres.

— On lit dans un journal belge :

Il résulte d'une lettre particulière qui nous a été communiquée, que l'on est à la veille d'augmenter, en France, de 10 p. c. les droits d'entrée sur les toiles et les fils de lin.

Cette nouvelle, désastreuse pour notre industrie linière, se trouve, en quelque sorte, confirmée par la déclaration de M. Cunin-Gridaine, dans la séance de la Chambre des Députés du 24.

— M. Louis Aimé Champollion, bibliothécaire à la bibliothèque royale de Paris, vient d'être décoré par S. M. l'empereur de Russie, de l'ordre de St.-Stanislas, de 3e classe.

BOTANIQUE.

Nous avons mentionné dans notre Nº du 26 mai, d'après un journal belge, l'existence d'une *Cycas revoluta* en fleurs dans les serres du comte d'Ansembourg. Nous devons faire remarquer que cette espèce de Cycas, a fleuri déjà plusieurs fois en Europe, comme il a été indiqué dans la Monographie de la famille des Cycadées, que vient de publier M. Miquel, à Rotterdam, par exemple, en Angleterre (Voir Smith dans les *Transactions of the Linnean Societ.*, Tom. IV, p. 312, Pl. 29, 30. Hooker, dans *Botanical Magazine*, nouv. série, vol. IV, pl. 2963-4), à Vienne dans les serres de Schœnbrunn, (Voir la description de Jacquin dans les *Actes helvétiques*, Tom VIII) ; dans les serres du [illegible]

---

nes, dans les forts casematés et dans les établissemens militaires disposés [illegible] l'enceinte, et sur neuf points différens dans le voisinage de la grande route stratégique, soient en état d'être occupés. Paris sera alors abandonné à sa pleine et entière liberté, ainsi qu'à sa propre garde. Les Chambres continuent de siéger au Palais-Bourbon, et les ministres d'habiter leurs hôtels. Le roi et l'armée veillent à la sûreté de la ville et du pays, au dehors et au dedans. Mais si des troubles surviennent, si les [illegible], comme peuple souverain, si les meneurs, du haut de la tribune, [illegible] gouverner, on ferme les barrières pour quelques jours, et on prescrit [ce qui] paraît convenable, jusqu'à ce que la raison soit revenue. Si la presse se rend dangereuse, si on fait un appel à la guerre, on s'empare des émeutiers, et on leur assigne des logemens propres à opérer leur guérison. Bref, Paris sera ramené tout à la fois matériellement au repos, à l'ordre et à la conviction qu'une capitale fortifiée est le complément nécessaire d'une république revêtue de formes monarchiques.

» On sera peut-être disposé à vouloir reconnaître dans tout cela la fin de la liberté. Mais si on réfléchit que pour pouvoir exister en société, l'homme doit nécessairement supporter un frein salutaire, afin de ne pas continuellement écraser son prochain en exerçant pleinement sa soi-disant liberté ; que ce frein existe pourtant moralement sous toutes les formes de gouvernement qui ne veulent pas être remises chaque jour en question ; que cependant les Français ont secoué toute espèce de frein [illegible], à partir de la religion, pour en appeler à la force matérielle, et [illegible] une nouvelle forme de gouvernement à leur guise : on jugera que ce frein indispensable et salutaire ne peut être imposé que par des moyens matériels, et c'est pourquoi les fortifications sont certainement le complément nécessaire de leurs institutions gouvernementales. Et comme aucun gouvernement ne peut avoir intérêt à faire usage de ces moyens sans nécessité, parce qu'il ne l'osera jamais sans danger, ils s'accommoderont tout à la fois et de rentrer dans le bon ordre et du [illegible] de leur bien-être, et alors, malgré leur embastillement, ils se trouveront aussi heureux que toute autre nation qui, librement soumise à l'autorité, maintient l'ordre d'une autre manière, et réduit à l'impuissance les perturbateurs, comme ennemis du bien public. Les bons citoyens reprendront courage ; ils étoufferont l'émeute dans son germe, et ils forceront tous les batteurs de pavés ; de haut et de bas étage, à s'occuper d'occupations pacifiques. Beaucoup de journalistes dangereux se verront forcés de se livrer à de plus utiles travaux, parce que personne n'attachera plus de prix à leur griffonnage, et le bavardage des [illegible] sera réduit au silence en présence de la raison, généralement [illegible]. »

[illegible] des aperçus d'une autre nature :

» La France est un pays riche et privilégié qui se guérit toujours en peu de temps des blessures qu'il a reçues, soit qu'elles lui viennent du dehors, soit qu'elles lui aient été occasionées par des troubles intérieurs. Mais là comme partout, cette richesse et ce bien-être portent à l'arrogance et aux entreprises aventureuses. Maintenant la fortification offrira ce résultat avantageux, et qui n'est point du tout à dédaigner, ce sera d'absorber pour long-temps le superflu, et d'agir ainsi indirectement sur les esprits, en les ramenant à l'idée du repos. On n'a présenté que superficiellement aux Chambres les dépenses du premier projet, mais il n'a point été question de l'armement, des approvisionnemens de toute nature, ni de l'entretien, qui en sont inséparables. Pour tout cela, ce ne sera pas avec de petites sommes qu'on y pourvoira ; aussi le loyal et prévoyant ministre des finances, au lieu de l'emprunt de 500,000,000 de francs, montré jusqu'alors en perspective, a-t-il parlé d'un milliard. Il ne sera pas tout-à-fait sans intérêt d'évaluer un peu plus exactement les dépenses vraisemblables d'après le projet présenté. La circonférence de la ville est, comme il a déjà été dit, de 8,250 verges, ou quatre milles et 1/8 d'Allemagne. Sur ce développement, il n'y aura que 93 fronts de polygone, qui vraisemblablement seront construits assez grands pour devenir des forts d'autant plus respectables, en les fermant à la gorge. Si on évalue un profil seulement ordinaire et bien revêtu, au prix qu'on sait être passablement élevé de la journée à Paris, on ne se trompera point en portant la dépense, pour chaque front, à un million de francs ; ce qui fait pour l'enceinte 93 millions. La périphérie embrassée par les forts comporte 13,500 verges ou six milles trois quarts d'Allemagne ; elle est occupée par 15 forts et quelques ouvrages de campagne. Ces 15 forts offrent 64 fronts, tous très-étendus, et que, par conséquent, on évaluera au moins au même prix : 64 millions. Les routes stratégiques, quand [illegible], 60 millions. Les indemnités pour le terrain, calculées sur les prix des journaux de terre de Magdebourg (et certainement à Paris ils coûteront plus du double), 60 millions. Les bâtimens militaires au prix des maisons à Paris, tant pour l'enceinte que pour les forts, 200 millions. L'artillerie, au total et avec tous les accessoires nécessaires d'armement et d'équipement (pour 157 fronts), 300 millions. Objets d'approvisionnement, munitions, 200 millions. Ensemble 977 millions, d'où l'on peut conclure que le milliard annoncé sera à peine suffisant. Cette dépense, tout-à-fait en dehors d'un budget déjà monstrueux lui-même, est bien propre à préserver, pendant quelques années les contribuables de toute extravagance. Dans tous les cas, on avouera que cette conception, considérée par ses inventeurs comme le complément absolument indispensable du gouvernement constitutionnel récemment découvert, jointe à un budget énorme ne fait pas du *gouvernement à bon marché* (2) le système le moins cher de gouvernement.

» Qu'il nous soit permis encore d'examiner comment cette fortification sera susceptible d'être défendue. Abstraction faite de l'énorme matériel qu'elle fait nécessairement présupposer, car sa grande étendue, [illegible] a point à penser à la concentration sur un point déterminé, de [moyens] disséminés, ce que nous avons déjà pris en considération dans les év[alua]tions en argent ; abstraction faite également de cette circonstance [que] dans la répartition des ouvrages sur le terrain, on ne reconnaît abso[lu]ment aucun système de défense profondément réfléchi, contre [une atta]que sérieuse du dehors, ce qui se fait aussi bien remarquer dans l'exé[cu]tion, puisqu'on ne se tient lié en aucune manière au projet ; mais [illegible] que nous l'avons déjà dit, on se propose de rapprocher la base [du] groupe de fortifications qu'on avait poussé en avant jusqu'à Saint-[Denis]. Abstraction faite de tout cela, qu'il nous soit permis de placer ici [quel]ques observations plus précises sur l'armée indispensable pour la dé[fense]. Prenons d'abord le *minimum*, savoir : pour chaque front [illegible] hommes ; pour chaque fort, y compris la garde nécessaire du terrain intermédiaire dans les ouvrages de campagne, etc., 1,000 hommes [illegible] aurons, pour le service journalier, besoin de 46,400 hommes, [illegible] comprendre la garde intérieure de Paris, qui, nous l'admettons, [sera] laissée à la garde nationale, tant qu'elle le voudra bien, c'est-à-dire qu'il ne manquera rien à ses commodités journalières, ce qui [illegible] ne durera pas long-temps. Et comme, dans les garnisons, le tour de service revenant tous les trois jours est considéré comme le *maximum* [que] l'on puisse exiger, et qu'en outre les hommes qui ne sont point [de service] sont tenus d'être prêts à marcher au besoin, il faut que le total [indispen]sable, en troupes de toutes armes, soit au moins de 139,200 h[ommes] ou, pour faire un compte rond, 140,000 hommes, c'est-à-dire [illegible] autant que Turenne, Eugène, Marlborough, Condé et autres [grands] hommes de guerre, considéraient comme le beau idéal d'une [armée en] campagne, et près de trois fois autant que Napoléon en employa [pour] disputer la victoire, en plaine, dans la dernière période de la ca[mpagne] de 1814. De là se présentent ces questions bien simples : c'est-à-[dire] un général d'armée risquera jamais de se laisser enfermer, avec [tant d']hommes, dans ces fortifications ; d'où viendra donc la délivrance [si les] forces de la France sont à tel point paralysées ; et comment veut-[on em]pêcher l'ennemi de prendre aussitôt possession de Paris, si on [se borne à] laisser derrière ces immenses remparts un nombre moindre [de défen]seurs, dont les forces morcelées et partout insuffisantes, ne [sont pas] physiquement en état de se prêter un mutuel secours ? Mais [il faut prin]cipalement ne pas perdre de vue le nombre immense d'artillerie [nécess]aire pour le service de cette multitude de pièces, et qui [illegible] une proportion avec la composition d'une armée en campagne [illegible] circonstance semble à elle seule décisive. »

(2) Ces mots sont en français et soulignés dans l'original.

...ach, à Bruck, en Allemagne (Voir *Verhandl. und Beförd. des ... in Preussen*, Tom. IV, p. 227), dans une serre de Magdebourg; dans les riches serres de M. Van der Maelen, à Bruxelles. La plante mâle n'a fleuri, que je sache, que deux fois dans les serres impériales à St.-Pétersbourg (Voir Otto et Dietrich, *Garten-Zeitung*, Tom. VII, p. 24), etc.

Extérieur.

TURQUIE.

On écrit d'Alexandrie, le 6 mai :

« Depuis le retour de Méhémet-Ali à Alexandrie, les consuls, c'est-à-dire, ceux d'Autriche et d'Angleterre se sont bornés jusqu'ici à lui faire des visites de cérémonie, mais ils ne tarderont pas à aborder les importantes questions de la liberté du commerce.

» Le fils du Schériff de la Mecque partira demain pour Constantinople par le paquebot *Reschid*, pour y déposer aux pieds du sultan la soumission de son père Ibn-el-Aaon. »

— On lit dans le *Journal de Smyrne* du 9 :

« Dans la soirée de jeudi dernier (5), le brick de commerce français *Petit-Matelot*, capitaine Balajou, à l'ancre dans le port de Belle-Neuve, fut attaqué, vers dix heures, par un bateau équipé d'une douzaine d'hommes. Heureusement que le marine était réveillé et eut le temps de prendre à la hâte quelques mesures de défense qui lui permirent d'attendre les secours qui s'empressa de lui apporter le capitaine Clavier, de la goëlette *Sainte Claire*, mouillée à peu de distance. Les pirates, intimidés par une réception à laquelle ils n'étaient pas préparés, gagnèrent le large à force de rames, sans chercher à donner suite à leur criminel projet. »

AUTRICHE.

Une lettre de Vienne, du 20 mai, porte :

« Hier a eu lieu dans les serres du parc impérial, la brillante fête des fleurs avec déjeûner dansant, qui se célèbre annuellement. LL. MM. l'empereur et l'impératrice y ont assisté, ainsi que tous les archiducs et archiduchesses de la maison impériale, à l'exception de l'archiduchesse Sophie. Tout le corps diplomatique y avait été invité comme d'ordinaire.

» Le contrat de mariage entre l'empereur du Brésil et une sœur du roi de Naples, a été conclu par le plénipotentiaire brésilien, et un employé de la légation du Brésil à Vienne partira ces jours-ci pour Rio-Janéiro avec ledit contrat.

» Le nonce du pape à Vienne a fait des démarches très énergiques en faveur des Maronites opprimés, et est entré aussi, à ce sujet, en relations diplomatiques avec le nouvel envoyé ottoman ...-Effendi. »

— On écrit de Presbourg, le 5 mai :

« Depuis quelque temps, il y a eu plusieurs incendies dans nos environs; dans la matinée du 23 avril, 10 maisons ont été brûlées dans le village de Grünau, et dans l'après-midi, un incendie a dévoré 200 maisons dans la ville de Modern. Le 2 après-midi, le feu a éclaté à Wainor, village qui est dans le ressort de la commune de Presbourg, par l'imprudence d'une femme qui fondait du beurre. L'incendie a dévoré plus de 30 maisons et coûté la vie à 4 hommes. »

SUÈDE ET NORVÈGE.

On mande de Stockholm, le 15 mai :

« Le prédicateur méthodiste Scott, contre lequel tant de cris s'étaient élevés à cause de ses menées pour faire des prosélytes, a quitté volontairement le pays. Espère-t-il revenir aussitôt que l'orage se sera apaisé ? c'est ce qu'on ignore. A Smaland, la fureur de prophétiser ou de faire prêcher des enfans a presque entièrement cessé. »

POLOGNE.

On mande des frontières de Pologne, le 14 mai :

« Depuis que le prince Paskewitsch est de retour de St.-Pétersbourg, les journaux de Varsovie publient presque chaque jour des faveurs impériales obtenues pour les Polonais par l'entremise du prince gouverneur pendant sa présence dans la capitale, et au nombre desquelles se trouvent beaucoup de promotions et de récompenses.

» Le bruit que l'armée qui stationne dans le royaume va être réduite sur le pied de paix, gagne chaque jour plus de consistance, et on dit particulièrement que toute la cavalerie, dont l'approvisionnement coûte plus cher ici que dans la Russie proprement dite, rentrera prochainement dans l'intérieur de l'empire. Peut-être cette mesure se rattache t'elle plus qu'on ne le suppose avec la concentration de grandes masses de cavalerie dans le sud de la Russie à cause de la guerre du Caucase.

» Plus des deux tiers de tous les travaux de terrassement du chemin de fer de Varsovie à Cracovie sont achevés, et la moitié de tous les ponts, c'est-à-dire, plus de 100, sont entièrement construits. Cet ouvrage sera un des plus grandioses du continent. »

PRUSSE.

La *Gazette d'Etat*, du 26 mai, annonce que S. A. R. Madame la grande-duchesse de Mecklenbourg-Strélitz et S. A. R. Madame la princesse royale de Danemarck, sont arrivées à Potsdam, venant de Dresde. La même feuille annonce l'arrivée à Berlin de LL. AA. RR. le prince et la princesse Frédéric des Pays-Bas, venant de La Haye, et de S. A. R. le grand duc héréditaire de Saxe-Weimar, venant de Weimar.

— S. M. le roi a daigné conférer l'ordre de l'Aigle-Rouge, de 2e classe, à M. de Pressenthin, grand-veneur au service grand-ducal de Mecklenbourg-Schwérin, et l'ordre de l'Aigle-Rouge, de 3e classe, au lieutenant colonel et aide-de-camp, M. de Sell, au même service.

— La *Gazette d'Etat*, du 27 mai, annonce que M. de Schaper, jusqu'ici président de régence à Trèves, a été nommé président supérieur de la province rhénane.

— On écrit de Breslau, que le 21 mai, a eu lieu l'ouverture solennelle du chemin de fer dit de la Haute Silésie, section de Breslau à Ohlau, et présentant une étendue de 3 milles et demi. Le parcours s'est fait en 42 à 45 minutes.

— On écrit de Berlin, le 24 mai :

« Le commerce de la Mer du Nord a dans ce moment une activité beaucoup plus grande qu'auparavant par suite du changement du tarif anglais sur les grains. Il se fait beaucoup d'achats et d'expéditions. On est très-impatient de savoir si les négociations avec le Danemarck, dont on n'entend plus parler depuis quelque temps, rendront enfin le Sund libre. La moitié du chemin de fer de Stettin à Berlin sera inaugurée cette année; le reste le sera au printemps de l'année prochaine. Mais sans la liberté du Sund, ce chemin de fer ne sera guère d'aucune utilité. »

— On mande de Bonn, le 26 mai :

« Nous avons éprouvé hier à 8 1/2 heures du soir une secousse de tremblement de terre qui a fait mouvoir dans les appartemens les meubles et autres objets. Bien des gens ont été vivement effrayés, et il y a même des personnes qui ont quitté leurs maisons. Nous ignorons encore jusqu'où il s'est fait ressentir. »

HANOVRE.

On lit dans la *Gazette de Hanovre*, du 26 mai, que S. M. le roi a daigné conférer la grand'-croix de l'ordre royal des Guelphes, au baron du Thil, ministre d'état au service grand-ducal de Hesse, et la croix de commandeur de 1e classe, du même ordre, à M. Kuhlmeyer, conseiller supérieur intime de finances et directeur général des contributions, au service royal de Prusse.

SUISSE.

On lit dans le *Journal de Genève*, du 22 mai :

« La délibération sur le projet de constitution a été terminée dans la séance d'hier.

» Bientôt tous les citoyens jouissant des droits politiques vont être appelés à sanctionner ce projet, à rejeter ou à approuver l'œuvre de leurs mandataires, en un mot, à faire l'acte le plus essentiel reservé au souverain.

» La nouvelle constitution votée par l'assemblée constituante sera soumise en dernier ressort à l'approbation du peuple genevois au commencement de juin. »

ANGLETERRE.

LL. AA. le duc et la duchesse de Saxe-Meiningen, accompagnés du prince Georges (prince héréditaire) et d'une suite nombreuse, sont arrivés à Londres, le 27 mai, et sont descendus au palais dit *Marlborough-House*, résidence de S. M. la reine douairière, sœur de S. A. le duc. LL. AA. viennent de l'Allemagne.

— S. A. S le duc Bernard de Saxe-Weimar, lieutenant-général au service royal des Pays-Bas, accompagné de son fils aîné, le prince Edouard de Saxe-Weimar, a dû quitter Londres, le 28 mai, pour se rendre à Douvres, afin de s'y embarquer pour la France. S. A. a l'intention de visiter Paris. S. A. la duchesse de Saxe-Weimar restera encore quelque temps auprès de son auguste sœur, la reine douairière.

— Le 26 mai, a eu lieu à la salle de l'Opéra (Londres) le grand bal au profit des ouvriers sans ouvrage de Spitalfields. Ce bal, qui a été d'une rare magnificence, a été honoré de la présence de S. M. la reine et de celle de S. A. R. le prince Albert. Il s'y trouvait aussi LL. AA. RR. la duchesse de Kent, la duchesse de Glocester, le duc et la duchesse de Cambridge, le prince Georges et la princesse Augusta de Cambringe, LL. AA. le duc Bernard de Saxe-Weimar, la duchesse et le prince Edouard de Saxe-Weimar. La salle était superbement décorée de riches draperies de soie avec des franges d'or, entremêlées de guirlandes de fleurs. Les journaux publient une longue liste de notabilités qui ont assisté à cette belle fête consacrée à la philanthropie.

— On lit dans le *Bath Chronicle* : Le bruit se répand dans les cercles de la cour que le vénérable archidiacre Wilberforce a été choisi par S. M. pour remplir les très-honorables et responsables fonctions de gouverneur (*tutor*) de S. A. R. le prince de Galles.

— Lord Stuart de Rothsay, ambassadeur de la Grande-Bretagne près de la cour de Russie, est arrivé le 23 mai, à Londres, venant de St.-Pétersbourg. Pendant son absence, l'honorable J. A. Bloomfield remplira les fonctions de chargé-d'affaires. Lord Stuard est arrivé à Londres, pour être présent au mariage de sa fille, l'honorable miss Stuart, avec le marquis de Waterford.

— Le *Standard* publie la lettre adressée par S. M. la reine en date du 11 mai, à S. G. l'archevêque de Canterbery, primat d'Angleterre, afin d'engager les membres du clergé à inviter leurs ouailles à venir adoucir par des contributions volontaires, la détresse des classes ouvrières en Angleterre et en Ecosse. Un comité de secours a été formé. Parmi les membres de ce comité on remarque les archevêques de Cantorbery et de York; les évêques de Londres, de Chester et de Ripon; les lords Stanley et Russell. Le *Standard* enrégistre les dons suivans : S. M. la reine, 500 l. st.; la reine douairière, 300; sir Robert Peel, Bar., 200; sir James Graham, 100; le duc de Buccleuch, 200; sir Edward Knatchbull, 100; le comte de Ripon, 100; le comte d'Aberdeen, 100; lord Stanley, 100; le très-honorable Henry Goulburn, 50; lord Fitzgerald et Vesci, 100; le comte de Haddington, 100; lord Lyndhurst, 100; sir Henry Hardinge, 50; le comte de Howe, 100; lord John Russell, 50 liv. st., etc.

A Paisley où la détresse paraît la plus forte, 12,000 personnes ont été secourues pendant plusieurs mois, par des contributions recueillies en Angleterre et en Ecosse, et même aux Indes. A Stockport, un des principaux siéges des fabriques de coton, la détresse des ouvriers est aussi très grande.

— Les journaux annoncent la mort du comte de Coventry, à l'âge de 58 ans. Son fils George William succède à ses titres et dignités.

— Le 20 mai est mort à Stockport, à l'âge de 81 ans, M. William Radcliffe, Esq., fondateur du système dit *Power-loom manufacturing system*, et inventeur des fameuses *dressing machines*, qui furent l'origine de ce système. Il fut le contemporain ou l'ami, ou bien l'un et l'autre à la fois, de Watt, de sir Richard Arkwright, de Crompton, et de feu sir Robert Peel.

— Le 26 mai, a été ouvert le chemin de fer sud-est dit *South-Eastern Railway*, jusqu'à Tonbridge.

— Un comité a été organisé dans la cité (Londres), et à la tête duquel se trouvent plusieurs personnes influentes, dans le but d'offrir au Pacha d'Egypte, une médaille en or, comme une faible marque d'estime de la part des membres de ce comité, pour les promptes facilités présentées par lui, pour le transport des malles des Indes, aller et retour, à travers de son territoire, nonobstant la guerre.

— Des nouvelles reçues de la Nouvelle-Zélande contiennent le discours du gouverneur Hobson, à l'ouverture de la seconde session du Conseil législatif de la Nouvelle-Zélande, le 22 décembre dernier. Dans ce discours, S. Exc. informe le Conseil qu'elle a visité Port Nicholson, le siége du premier et principal établissement de la Compagnie de la Nouvelle-Zélande, et qu'elle ne doute pas que, grâces au zèle et à la vigueur avec lesquels les opérations de la Compagnie ont été conduites, et aux avantages naturels de la rade, Port Nicholson ne devienne bientôt un précieux et important établissement.

— On lit dans l'*Advertiser* qu'une lettre de Constantinople du 5 mai, annonce que le Sultan a envoyé une épée avec un Nishan de haut rang, à sir Charles Napier.

— La frégate à vapeur *Ackbar*, de la Compagnie des Indes, vient de quitter Gravesend, portant le pavillon du commodore Pepper, de la marine des Indes. Ce commodore prendra le commandement de tous les vaisseaux de guerre de la Compagnie servant aujourd'hui en Chine, sous les ordres de sir W. Parker.

— On lit dans le *Morning Herald* : Le président Houston (du Texas) a déclaré la côte du Mexique, en état de blocus, et a établi, sur quelqu'étendue, un blocus effectif. Déjà les marines combinées du Texas et du Yoncatan, s'élevant, à ce que nous croyons, à huit petits bâtimens de guerre, ont capturé un ou deux navires mexicains. Le blocus sera-t-il reconnu par l'Angleterre ? La question d'annexer le Texas aux Etats-Unis, n'est pas vidée non plus. Il y a à Washington un parti puissant plus désireux que jamais de voir le Texas admis dans l'Union, et divisé en deux états : l'un à esclaves, l'autre libre. La conduite que tiendra l'Angleterre décidera probablement cette question. »

— Le général Bustamente, ancien président du Mexique, vient d'arriver à Londres.

— Le 27, avant que la Chambre des Communes se formât en comité pour l'examen du bill sur le tarif, M. O'Connell a annoncé à Sir Robert Peel que son espoir d'obtenir une plus forte somme de droits sur les spiritueux en Irlande, en conséquence de la non-réussite des sociétés de tempérance, ne se réalisera pas. M. O'Connell a prouvé que le produit de cette branche de revenus a été, depuis quelques années, toujours en diminuant. Depuis trois ans cette diminution a été de 795,677 Liv. st. Cependant l'ensemble des revenus en Irlande, a augmenté, malgré les sociétés de tempérance, par suite du produit plus fort d'autres articles soumis à l'accise. En 1841, le total de ces revenus, a été de 4,107,860 Liv. st.; en 1842, ce total a été de 4,198,680 Liv. st.

Ces résultats, dit le *Morning-Chronicle* sont très-honorables pour le caractère du peuple d'Irlande, et font entrevoir un brillant avenir, pour une nation capable d'une abnégation sans exemple dans l'histoire. Nous ne croyons pas qu'il existe un autre exemple d'un peuple entier abandonnant, non pour un court intervalle, mais pendant trois années consécutives, l'emploi de liqueurs fortes. Honneur au père Mathew, et à ceux qui l'ont secondé. Honneur au peuple pouvant donner au monde, un pareil exemple.

Sir Robert Peel a émis l'espoir que le très-honorable chancelier de l'échiquier trouvera moyen de remplacer, sur d'autres branches, les 200,000 Liv. st. portés en recettes comme droits sur les spiritueux en Irlande.

— Dans la Chambre des Communes, séance du 27 mai, la troisième lecture du bill sur l'*Income tax* a eu lieu *pro formâ*. Divers amendemens ont été imprimés. La discussion finale devait avoir lieu le 30 mai.

— La Chambre des Communes continue, en comité, l'examen du bill relatif au tarif. Une partie des séances du 25 et du 27 mai, y a été consacrée. Cet examen est déjà très-avancé. Les divers amendemens présentés par l'opposition, sont successivement rejetés.

FRANCE.

A la Chambre des Députés du 27 mai, un membre, M. Lherbette, a saisi l'occasion du chapitre du budget de la guerre, pour proposer un amendement consistant à établir que les fortifications de Paris ne pourront être ni rester armées d'artillerie qu'en cas d'invasion du territoire et de guerre sur les frontières, et qu'ensuite les forts les plus rapprochés de la capitale ne pourront être fermés à la gorge autrement que par des palissades.

Cette proposition provoquée par la conviction, qui devient de plus en plus universelle en France que les fortifications de Paris n'ont d'autre but que la répression des émeutes (voir notre Feuilleton d'aujourd'hui), ne paraît pas avoir été accueillie avec faveur. Le président a fait observer que l'amendement pouvant modifier la loi rendue sur les fortifications de Paris, il ne pouvait pour le moment le mettre aux voix. Ensuite la Chambre a adopté le chapitre concernant les dépenses nécessaires pour les fortifications de Paris.

Dans sa séance du 26 mai, la Chambre avait discuté le chapitre sur la remonte générale. M. Lherbette ayant fait remarquer que la Chambre consomme 250,000 chevaux par an, sur lesquels la guerre n'en consomme que 4,000, il en a tiré la conséquence que les besoins de la guerre ne sont pas si considérables qu'on le croit, et il a proposé par conséquent un amendement qui a été adopté consistant à supprimer 60,000 francs sur l'allocation de ce chapitre qui s'élevait à 5,812,593 francs. Cet amendement a été adopté. Dans le discours par lequel le maréchal Soult a cherché à repousser la réduction proposée, nous remarquons le passage suivant :

« Il est constant, il est reconnu par tout le monde que la France ne suffit pas à ses besoins en ce genre. Ainsi, en l'administration du 1er mars, et je l'en loue, ... l'étranger, parce qu'il n'y avait pas ... intérieur, et, à sa place, j'en ai ... annuel est calculé sur le 7e de l'effectif, et tous les ans nous le voyons s'élever du 6e au 5e; aussi tous les ans les fonds accordés pour cet objet sont insuffisants. Outre les 30,000 chevaux achetés par l'administration du 1er mars, j'ai dû moi-même, l'année dernière, faire acheter 4,000 chevaux en Angleterre et en Allemagne. La France peut fournir de 5 à 5,500 chevaux par an, encore faut-il les prendre à l'âge de quatre ans, et les garder deux ans avant de les utiliser. C'est en présence de cette situation que j'ai dû chercher les moyens de l'améliorer. »

Dans la séance du 28 mai, la Chambre s'est occupée du budget de la marine. Un membre a proposé un amendement tendant à mettre en disponibilité huit vaisseaux de ligne et dix frégates, placés en commission. Le ministre des finances a fait remarquer que cette mesure entraînerait un surcroît de dépenses de 3 millions, et qu'il ne faut pas oublier que le budget de 1843 est présenté avec un déficit de 47 millions. M. Mauguin a répondu que la sécurité du pays doit passer avant des considérations financières. « Nous n'aurons pas toujours, dit il, un ambassadeur »pour signer un traité défavorable à la France. Qu'on fasse des »économies sur l'armée de terre tant qu'on voudra, j'y consens: »ce n'est pas de ce côté que l'avenir est menacé ; mais quant à »la marine, je n'en admets aucune. Notre sécurité, notre hon»neur y sont intéressés. »

Au départ du courrier la Chambre s'occupait encore de cet objet.

Les lettres de Paris reçues hier et aujourd'hui n'ont pas confirmé la nouvelle reçue avant-hier sur un nouvel accident dont le chemin de fer de Paris à Versailles (rive gauche) aurait été le théâtre.

— Le *Journal des Débats* contient un article où il met à nu la tactique de l'Opposition. Nous y remarquons le passage suivant qui la résume parfaitement :

« Tout ce grand patriotisme sur le droit de visite, aboutit insensiblement à cette conclusion très-vulgaire : Il faut que M. Guizot donne sa démission et que M. Thiers le remplace. La gauche est devenue délicate sur le point d'honneur diplomatique ; nous ne pouvons moins faire, selon elle, que de sacrifier aux puissances le ministre qui a signé le traité de 1841. Le *Courrier Français* rappelle même à M. Guizot, le grand exemple de Regulus. Heureusement nous vivons dans des siècles plus doux. Il ne s'agit pas de livrer M. Guizot aux Carthaginois. Que M. Guizot livre seulement son portefeuille à M. Thiers et l'expiation sera suffisante. »

— Une correspondance particulière d'Alger contient sur un hardi coup de main exécuté par nos troupes à Bougie, des détails qu'on lira avec intérêt. Il existait sur les bords de la Soumata une maison crénelée, dans laquelle les Kabailes venaient s'embusquer pour tirailler contre les faucheurs qui travaillaient dans la plaine. La garnison de Bougie n'étant pas assez nombreuse pour occuper cette maison d'une manière permanente, le commandant supérieur résolut de la détruire. Il réclama, pour exécuter ce coup de main, l'assistance de M. Bonfils, commandant du *Liamone* stationnaire de Bougie, et de M. Duveyrier, commandant le bateau à vapeur le *Vautour*. Cette petite expédition a eu un plein succès, grâce à l'actif concours de nos marins. Le stationnaire et le *Vautour*, qui s'étaient embossés à une faible distance du rivage ont concouru, par une canonnade à mitraille bien dirigée, à protéger le retour de nos troupes. Nous n'avons eu qu'un homme tué et deux légèrement blessés. »

— On raconte un fait étonnant qui montre jusqu'à quel point les Arabes peuvent pousser la témérité. En revenant de Milianah, le camp était installé et les soldats commençaient à goûter du repos ; trois Arabes se précipitèrent au galop dans le camp et enlevèrent trois fantassins avec une promptitude telle que personne n'eût l'idée de leur tirer un coup de fusil. Ces espèces de loups-cerviers ayant placé sur leurs chevaux les trois pauvres soldats se retirèrent aussi vite qu'ils étaient venus, cependant on criait on s'agitait dans le camp ; le colonel du 1er chasseurs s'élance sur son cheval et se met à leur poursuite ; il est aussitôt suivi d'un capitaine et d'un chasseur, leurs chevaux n'ayant que le filet. Ces braves allaient sabrer les Arabes qu'ils atteignirent, quand ceux-ci afin de ralentir leur course, leur jetèrent nos trois fantassins, deux en pleine vie et un mort. Les arabes n'auraient pu les tuer tous trois, tant ils étaient pressés ; leur pauvre victime, probablement placée autrement que les deux autres avait reçu deux coups de feu dans le ventre.

ESPAGNE.

— On écrit de Madrid, le 21 mai :

Demain, le régent ouvre ses salons pour une de ses soirées hebdomadaires, il paraît qu'il y aura peu de monde.

L'Infant don François de Paule ne semble pas disposé à quitter la capitale, il ne s'éloignera même que lorsque le gouvernement lui en fera comprendre la nécessité. L'Infant jouit ici de peu de popularité : il a dernièrement blessé d'une manière bien étrange les susceptibilités castillanes. Assistant avec sa famille à la dernière course des taureaux, l'Infant don François de Paule après l'épuisement des taureaux qui avaient combattu dans le cirque fut prié par l'Alcade de déclarer si l'on accorderait au peuple qui le demandait un taureau de faveur (*toro de gracia*) dernière victime offerte au goût national pour ce genre de spectacle. Au lieu de répondre affirmativement le prince a hésité et le peuple a aussitôt témoigné son mécontement de ce que contrairement aux usages des princes de la maison royale l'Infant n'avait pas sur-le-champ fait droit à sa requête. Se rendant ensuite au *Prado* le prince avait eu la mauvaise pensée de faire monter sur le siège du cocher le plus jeune de ses fils : le peuple a trouvé que ce n'était pas ainsi que l'on devait entendre pratiquer les égards dûs au sang royal, et peu s'en est fallu que la population ne lançât des oranges contre la voiture du prince.

Les finances de l'état sont toujours loin d'être dans une situation prospère. La résolution du gouvernement d'entretenir sans cesse sur pied une force effective de 200,000 hommes par le moyen de levées annuelles de 25,000 hommes entraînera des dépenses considérables pour le pays.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

On écrit de Luxembourg, le 21 mai, à la *Gazette de la Haute Allemagne* :

« Notre évêque, Mgr. Laurent, déploie une activité qui fait espérer les plus heureux résultats pour l'avenir. Grâce à lui, nous pouvons compter sur une réforme, depuis si long-temps désirée, des écoles, car il ne néglige rien pour répandre l'instruction populaire et les véritables sentimens religieux. Depuis la révolution belge, les écoles étaient tombées très-bas, surtout dans les campagnes ; les maîtres d'école étaient généralement si mal rétribués qu'ils étaient obligés de se créer d'autres moyens d'existence, ce qui était on ne peut plus préjudiciable à l'enseignement.

» Il a aussi introduit des réformes dans le clergé et fait un devoir impérieux à tous les ecclésiastiques de n'employer exclusivement dans l'exercice de leur ministère que leur langue maternelle, l'allemand.

» Un séminaire doit être fondé ici l'automne prochain. »

BELGIQUE.

Nous apprenons que le gouvernement vient de faire défense de coter officiellement le nouveau 3 °/₀ espagnol: il se fonde sur une question d'ordre public et de moralité.

— Le roi est parti le 28 mai, à huit heures du château de Laeken pour assister à la promenade militaire des troupes de la garnison, qui a eu lieu par son ordre.

S. M. était à cheval et accompagnée de tous ses aides-de-camp et officiers d'ordonnance.

Les troupes avaient été réunies pour attendre le roi sur le boulevard de Waterloo. Elles étaient composées de quatre bataillons d'infanterie, du régiment des guides et deux batteries d'artillerie.

M. le ministre de la guerre était au lieu du rassemblement. Les troupes étaient sous les ordres de MM. les généraux Delahaye et Anoul.

Aussitôt après l'arrivée du roi, on s'est mis en marche ; le point indiqué était Dieghem ; on n'est pourtant pas allé jusque-là. Dieghem a été laissé sur la gauche et les troupes ont pris position sur le côté opposé de la route de Louvain.

Là elles ont été formées en bataille, et le roi les a passées en revue.

S. M. s'est ensuite portée avec son état-major sur un tertre, et les troupes ont défilé devant elle aux cris multipliés de *Vive le Roi !*

Le roi a paru pleinement satisfait de l'excellente tenue des troupes et de la précision avec laquelle tous les mouvemens ont été exécutés.

Koninklijke Nederduitsche Schouwburg.

Dingsdag den 31 mei.

EENE ACHTSTE EN LAATSTE VOORSTELLING VAN:

de Aardbeving op het eiland Martinique,

melodrame in vier bedrijven, voorafgegaan door een voorspel; naar het fransch. Versierd met vier geheel nieuwe, daartoe vervaardigde decoratien, geschilderd door, en onder het opzigt van de heeren B. J. en H. van Hove Bz., enz. Nooit in Nederland op eenig tooneel vertoond.

De aanvang ten ZEVEN ure.

ANNONCES.

F. C. UNGER, rue dite *Korte Houtstraat*, à La Haye, vient de recevoir un nouvel assortiment de Tabac de Paris et de Francfort. 4598

Ministère des Colonies.

Carte générale des possessions Néerlandaises dans le Grand Archipel Indien.

LE MINISTRE DES COLONIES,

Prévient le public qu'à dater d'aujourd'hui, on pourra se procurer chez les *Frères van Cleef* et chez la *Veuve G. Hulst van Keulen*, libraires en cette ville et à *Amsterdam*, la FEUILLE Nº VII, ainsi que la FEUILLE D'ASSEMBLAGE de la CARTE GÉNÉRALE DES POSSESSIONS NÉERLANDAISES DANS LE GRAND ARCHIPEL INDIEN du Baron VON DERFELDEN DE HINDERSTEIN, que le Ministère des Colonies fait graver sur cuivre et publier à ses frais, et dont les TROIS PREMIÈRES FEUILLES ainsi que le MÉMOIRE ANALYTIQUE ont paru le 15 décembre dernier.

LA FEUILLE Nº VII comprend les îles situées à l'est de JAVA et la résidence de TIMOR, ainsi que *huit* cartes particulières de différentes parties des îles de BORNÉO et de CÉLÈBES, représentées sur de grandes échelles.

LA FEUILLE D'ASSEMBLAGE représente un tracé réduit de la Carte Générale ; pour servir de guide au placement des feuilles et contient en outre les différentes échelles de distances.

A l'instar des feuilles précédentes, on pourra se procurer *chacune de celles-ci séparément*, aux prix de *f* 6 pour la FEUILLE Nº VII et de *f* 4 pour la FEUILLE D'ASSEMBLAGE. Le public est en outre prévenu que les feuilles Nos IV, V, VI et VIII qui compléteront cet ouvrage, sont déjà en partie terminées et paraîtront successivement *dans le courant de la présente année.*

Le ministre des Colonies,
J. C. BAUD.

La Haye, le 12 mai 1842.
4580.

VÉSICATOIRES CAUTÈRES.

PAPIER D'ALBESPEYRES.

Seul approuvé par les membres de l'Académie de Médecine pour panser sans douleur et obtenir une suppuration abondante et inodore (Compresses spongieuses préférables au linge).

Dépôts: La Haye, MM. Mouton et fils; Amsterdam, H. K. Smit; Alkmaar, A. Peeters; Boisele-Duc, J. Straatman; Bréda, Goorberg; Groningue, P. H. N. van Wermeskerken; Middelbourg, Blaeke de Ligny; Leide, O. A. van Tricht; Dordrecht, van Wageningen; Tiel, J. M. van Olst; Tilbourg, H. Martens; Utrecht, A. P. Milius; Vlaardingue, P. K. Drossaert; Zierikzee, J. H. Ochtman; Helder (Nieuwe Diep) J. Hoogland Pf.; Gorcum, P. J. B. Schultze; Arnhem, F. Romeyn; Nymègue, J. H. Coenen; Deventer, L. G. Smeenk.

Cours des Fonds Publics

BOURSE DE VIENNE DU 21 MAI.

Métalliques, 5 °/₀	108 7/8	Lots de 1834.	—
Dito, 4 °/₀	100	Actions de la Banque.	—
Dito 3 °/₀	—		

BOURSE D'AMSTERDAM DU 28 MAI.

PAYS-BAS.	Int.	Cours du 27 mai.	Cours du 28 mai. Fluctuations		
Dette active	5	—	de 101 5/16	à	
dº dº	2½	52 5/16	» 52 5/16	»	
dº différée		—	» —	» —	
Billets de chance		—	» —	» —	
Syndicats	4½	—	» 99 ?/8	»	
dº	3½	—	» —	» —	
Société de Commerce	4½	152 5/8	» 152 3/8	» 152 5/8	
dº nouvelle	4½	—	» —	» —	
Emprunt de 1836	4	—	» —	» —	
dº des Indes	5	—	» 99 1/8	» —	
RUSSIE.					
Ob. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	» 105 ?/8	»	
dº dº 1828 & 1829	5	—	» —	» —	
Insc. au G. L.	6	—	» —	» —	
Certific. au dº	6	—	» —	» —	
dº à Hambourg	5	—	» —	» —	
dº à Londres 1822	5	—	» —	» —	
dº inscript. 1831, 33	5	—	» —	» —	
Emprunt de 1840	4	—	» 89 1/8	» —	
PRUSSE.					
Oblig. à Londres 1830	4		» —	» —	
Act. Lot. de 50 Rix	*f*	—	» —	» —	
ESPAGNE.					
Perp. ém. Amsterdam	3	—	» —	» —	
dº à Londres	3	—	» —	» —	
Passive	5	—	» —	» —	
Dette différée à Paris		—	» —	» —	
Defférée		—	» —	» —	
Ardouin	5	20 ?/16	» 20 ?/16	» 20 ?/?	
AUTRICHE.					
Oblig. Goll. & Comp.	4	—	» 95 1/?	» —	
dº métalliques	5	—	» 107 1/?	»	
dº dº	2½	—	» —	» —	
NAPLES.					
Certif. à Amsterdam	5	—	» —	» —	
dº à Naples	5	—	» —	» —	
dº à Londres	5	—	» —	» —	
DANEMARCK.					
Obl. à Londres	3	—	» —	» —	
ANGLETERRE.					
Cons. Ann.	3	—	» —	» —	
FRANCE. Inscr. au G. L.	3	—	» —	» —	
POLOGNE. Act. 1835	*f*	—	» —	» —	
BRESIL. Cons. Ann.	5	—	» —	» —	
MEXIQUE. dº dº	5	—	» —	» —	
COLOMBIE. emp. 1824	6	—	» —	» —	
PEROU. dº dº	6	—	» —	» —	
PORTUGAL.					
Oblig. à Londres	3	—	» —	» —	

BOURSE D'ANVERS DU 28 MAI.

	Int.	
Métalliques	5	111 5/8
Naples	5	—
Ardouin	5	20 7/8
Dette différée, anc.		—
Dito nouv.		—
Passive	5	—
Lots de Hesse		23 1/4

Cours après la Bourse (2 ½ heures):

Ardouin 20 7/8 P.

Idem, Primes au 9/10 juin 21 dont 1/4 à 20 15/16, 21 dont 1/...

BOURSE DE PARIS DU 27 MAI.

FRANCE.	Cours du 25 mai.	Cours du 27 mai. Fluctuations	
Cinq pour cent	119 90	de 119 75	à 90
Trois pour cent	81 85	» 81 85	» 90
ESPAGNE.			
Emprunt Ardouin	24	» 24	» 24 1/8
Anc. différée s. int.	—	» —	» —
Nouv. diff. d.	—	» 10 3/4	» —
Passive	—	» 4 1/8	» —
NAPLES.			
Certificats Falconet	107 90	» 108 00	» —
PAYS-BAS.			
2 ½ pour cent	—	»	» —
BELGIQUE.			
Dette active 5	—	» 103 5/8	» —
Dito 3	—	» —	» —
Banque belge	—	» 790 00	»
ÉTATS-UNIS.			
Obl. de la Banque	—	» —	» —
Ech. oct. 1841 et oct. 1842. (Jouiss. du 15 oct. 1840.	—	» —	» —
Ville de New-York, j. janvier 1841. 5	—	» —	» —
État de New-York, j. octobre 1840. 5	—	» —	» —
État d'Ohio, j. avr. 1841. 6	—	» —	» —

Du 28 mai.

France. —	Inscr. au G. L. 5 °/₀, 119,95. 120,00. 120,00.
	Id. id. 3 °/₀, 82,00. 82,05. 82,00
Espagne. —	Emprunt Ardouin, 5 °/₀, 24 1/8
	Dette diff. 1830, —
	Dette diff. 1836, —
	Dette passive, 4 5/8
Naples. —	Certificats Falconet, 5 °/₀, 108,00.
Pays-Bas. —	Dette active, 2 ½ °/₀, —
Belgique. —	Dette active, 5 °/₀, 103 ?/8.
	Dito, 3 °/₀, —
	Banque belge, 795,00. 797,50. 792,50.

BOURSE DE LONDRES DU 27 MAI.

Cons. 3 °/₀	93, 93 ½ P.
Holl. dette act. 2 ½ °/₀	52 ?/8
Dito dito 5 °/₀	101 ?/8
Dito Emprunt 1837, 5 °/₀	—
Espagne	22 ?/8
Portug. (nouv.)	38
Russes.	—

Le prix de l'abonnement est de 26 florins par an ou 7 florins par trimestre pour La Haye, et de 30 florins par an ou 8 florins par trimestre pour les autres villes. On s'abonne au bureau *Petit Marché-aux-Herbes*, section E., Nº 370, ainsi que chez tous les libraires et directeurs de postes du royaume. M. AUGUSTE LE VIEUX, directeur-correspondance, à Paris, rue des *Filles-St.-Thomas* (*Place de la Bourse*), nº 5, est seul chargé des *Abonnemens* et *Annonces* pour la France.

IMPRIMERIE DE A. D. SCHINKEL.